Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 035-213501570-20260702-DE_48_2_2026-DE

DEPARTEMENT DE L'ILLE ET VILAINE
COMMUNE DE LE LOROUX
35 133 LE LOROUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt six, le deux juillet à 18 heures 45, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie en séance publique, sous la présidence de Christian LEFEUVRE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
Christian LEFEUVRE, Ludovic VALLÉE, Annick ROCHELLE, Cédric FOUBERT, Thérèse TOUCHEFEU, Marie-Line GRATIEN, Régis PERROT, Mélaine BESSIRAL, Marina LEBOSSÉ, Sophie BÉGASSE, Guerric MOUTON, Cédric MORAZIN, Claire LERAY, Cyrille MOREL, Alexis GUÉRIN

Absents excusés :
Absents :

Claire LERAY est nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 26 juin 2026
Membres en exercice : 15
Membres présents : 15
Nombre de pouvoirs : 0
Date affichage convocation : 27 juin 2026

Délibération n° 48_2_2026

Annule et remplace la délibération n° 48_2026

FOUGERES AGGLOMERATION – Fonds de développement 2026

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en 2026, Fougères Agglomération a voté un fonds de concours pour soutenir les communes dans leurs investissements. Ce fonds peut être affecté pendant 3 ans sur un même projet. Il est précisé que l'apport financier des communes doit être au moins égal à 20% du montant hors taxe des projets. Le montant du fonds en 2026 est de 16 535 €.

Monsieur le Maire propose de solliciter Fougères Agglomération à hauteur de 16 535 € en 2026 pour le projet d'extension du cimetière.

Dépenses HT (données estimatives)	
Etudes opérationnelles et honoraires	
AMO Orchestr'Am	5 000,00
Maîtrise d'œuvre	13 350,00
Géomètre (relevé topographique)	1 790,00
Sous-total 1	**20 140,00**
Travaux (prévisionnel)	
Lot 1 : Terrassement	40 000,00
Lot2 : Réseaux	70 000,00
Lot 3 : Espaces verts	60 000,00
Sous-total 2	**170 000,00**
Frais divers	
Annonces	1 000,00
Sous-total 3	**1 000,00**
TOTAL DEPENSES	**191 140,00**

Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 035-213501570-20260702-DE_48_2_2026-DE

Financement	
Etat - DETR (à solliciter)	24 000,00
Fougères Agglomération FDC 2025	18 845,00
Fougères Agglomération FDC 2026	16 535,00
Total subventions	**59 380,00**
Autofinancement	131 759
TOTAL DEPENSES	**191 139,00**

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à solliciter le fonds de développement 2026 auprès de Fougères Agglomération, à hauteur de 16 535 € pour le financement des travaux d'agrandissement du cimetière.

Conforme au registre des délibérations
Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Loroux, le 23 juillet 2026
Le Maire
C. LEFEUVRE

Le Maire ou son représentant , certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.